

# Questionnaire distribution

Vous n'avez pas encore votre bac ? Vous n'avez pas répondu au questionnaire ? Remplissez ce coupon et renvoyez-le au SICTOM Entre Monts et Vallées - ZA de Leygat - 43 190 TENCE ou téléphonez au **04.71.59.82.93**.

## Vos coordonnées

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél fixe.....

Tél portable.....

Nombre de personnes au foyer : .....

## Votre logement

Propriétaire

Résidence principale  Résidence secondaire

Locataire (merci de mentionner les coordonnées du propriétaire)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél.....

## Votre choix :

**Un bac** : capacité au choix, en fonction de la composition du foyer

80 litres  140 litres  180 litres  240 litres

770 litres (réservé aux gros producteurs (restaurants...))

Veillez préciser :

sans serrure

avec serrure

**Une carte** : pour pouvoir déposer vos sacs d'ordures ménagères (capacité maxi 20 litres) dans un bac collectif à accès contrôlé.

La carte (réservée en priorité aux résidences secondaires)

Motif de votre choix :

.....



## Quelques réponses à vos questions ???

### Ma situation personnelle évolue. Que dois-je faire ?

Si vous déménagez ou si la composition de votre famille évolue, vous devez en informer le SICTOM (pour qu'il enregistre votre nouvelle situation) par téléphone au 04 71 59 82 93. Dans ce cas, le changement ou la reprise de votre bac est gratuit.

### Où dois-je installer mon bac ?

Entre chaque collecte, votre bac doit être stocké chez vous. Pour les maisons éloignées du passage des camions, le bac individuel pourra être stocké à un emplacement dédié, et équipé d'une clé.

### Si je dispose d'un bac à serrure, comme signaler au camion qu'il faut le collecter ?

Les bacs à serrure sont équipés d'un fanion signalétique. Lorsqu'il est mis en place, il signale au camion que le bac peut être collecté. Le fanion est équipé de manière à ce qu'il puisse être placé entre la cuve et le couvercle. Le SICTOM l'expliquera lors de la livraison.

### Doit-on sortir le bac toutes les semaines ?

Vous sortez votre bac quand il est plein. Les véhicules de collecte passent une fois par semaine. Ils ne collectent que les bacs qui sont sortis, et pour les bacs à serrure seulement ceux qui ont le fanion en évidence.

### Que se passe-t-il lorsque le jour de collecte prévu dans la semaine est un jour férié ?

Si le jour férié est un lundi ou un mardi, la collecte est reportée au MERCREDI.

Si le jour férié est un jeudi ou un vendredi, la collecte est avancée au MERCREDI.



Renseignements complémentaires ou réservation au SICTOM Entre Monts et Vallées  
au Tél : 04 71 59 82 93,  
ou par courrier – ZA de Leygat – 43190 TENCE  
ou sur le site internet [www.sictom-tence.com](http://www.sictom-tence.com),